

# Le Quotidien

Statistique Canada

**Le mercredi 21 août 2002**

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

---

- **Indice des prix à la consommation, juillet 2002**  
 Les prix des biens et des services compris dans l'Indice des prix à la consommation ont augmenté de 2,1 % de juillet 2001 à juillet 2002.

2
  - **Frais de scolarité à l'université, 2002-2003**  
 Les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle dans toutes les facultés paieront en moyenne 4,1 % de plus en frais de scolarité pour l'année scolaire 2002-2003.

5
- 

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

- Ventes de gaz naturel, juin 2002 8
  - Statistiques sur le broyage, juillet 2002 8
  - Secteur des services personnels, 2000 8
  - Statistiques sur les télécommunications, 1999 9
- 

## NOUVEAUX PRODUITS 10

---



## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

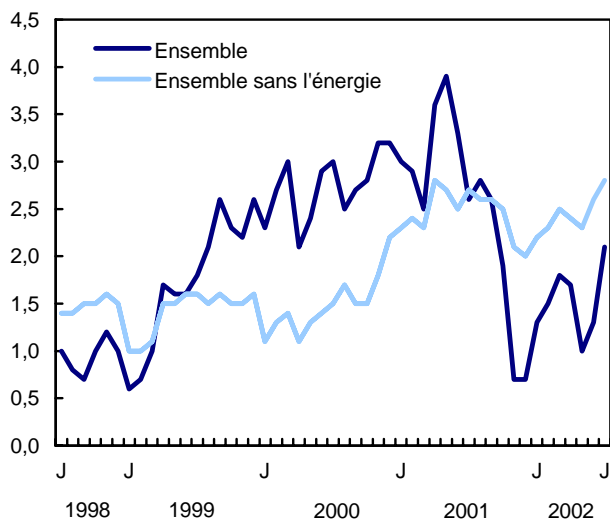
### Indice des prix à la consommation

Juillet 2002

Les prix des biens et des services compris dans l'Indice des prix à la consommation (IPC) ont augmenté de 2,1 % de juillet 2001 à juillet 2002. Cette hausse constitue la plus importante progression sur 12 mois depuis septembre 2001, après quoi les prix de l'énergie ont commencé à fléchir. Il s'agit d'une hausse considérable par rapport au taux d'augmentation de 1,3 % affiché en juin. Bien qu'une baisse des prix de l'énergie ait grandement contribué à freiner la hausse sur 12 mois de l'indice d'ensemble en juin et en juillet, l'effet de ralentissement était beaucoup moins important en juillet. L'IPC sans l'énergie a progressé de 2,8 % depuis juillet 2001. Cette variation est légèrement plus élevée que celle mesurée en juin (+2,6 %).

#### Variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente

Taux de variation en %



De juillet 2001 à juillet 2002, les prix de l'énergie ont diminué de 3,1 %, alors qu'en juin, la chute sur 12 mois s'est chiffrée à 10,4 %. Ce changement est principalement attribuable à un revirement dans la comparaison sur 12 mois des prix de l'essence. Alors que de juin 2001 à juin 2002, on mesurait une baisse de 7,6 % des prix de l'essence, une hausse de 5,0 % était enregistrée de juillet 2001 à juillet 2002. Par contre,

en juillet comme en juin, la chute des prix du gaz naturel (-34,6 %) a constitué le principal facteur à l'origine du repli de l'indice de l'énergie. Les prix du mazout ont reculé de 10,0 %, alors que ceux de l'électricité ont crû de 5,9 %.

Mis à part la chute des prix du gaz naturel et du mazout, la diminution du coût d'intérêt hypothécaire a aussi eu un effet modérateur sur la hausse de l'IPC.

Encore une fois, les prix des cigarettes, qui ont grimpé de 42,0 % comparativement à juillet 2001, ont exercé la pression à la hausse la plus importante sur l'IPC d'ensemble. Cette progression est principalement attribuable à des majorations de taxes provinciales et fédérale au cours des derniers mois.

Outre les cigarettes, l'essence et l'électricité déjà mentionnées, les primes d'assurance de véhicules automobiles ainsi que les prix des aliments achetés au restaurant ont également contribué à exercer une pression à la hausse sur l'IPC d'ensemble.

#### L'IPC poursuit sa progression

Après des progressions d'un mois à l'autre de 0,2 % en mai et de 0,3 % en juin, l'IPC a augmenté de 0,5 % en juillet par rapport à juin. La hausse de juillet est surtout attribuable à des majorations de taxes sur les cigarettes et à l'augmentation des prix de l'essence, de l'électricité, du transport aérien ainsi que de l'hébergement pour voyageurs. Les pressions à la baisse ont été causées principalement par la diminution des prix des achats de véhicules automobiles neufs et de ceux du gaz naturel.

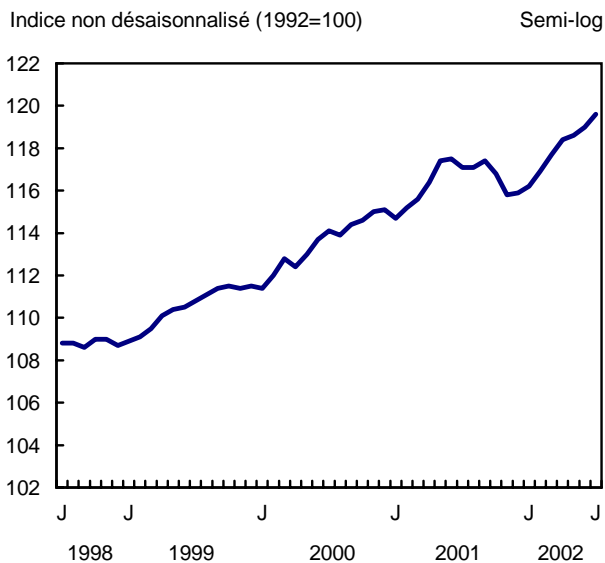
Dans l'ensemble, les prix des cigarettes au Canada ont progressé de 7,5 % de juin à juillet 2002. Cette progression reflète les hausses de taxes fédérale et provinciales qui avaient été introduites à la mi-juin, de même que la hausse imposée à partir du 1<sup>er</sup> juillet par le gouvernement du Yukon.

En juillet, les consommateurs ont payé l'essence 2,8 % plus chère qu'en juin. Cette situation constitue un revirement par rapport aux deux mois précédents alors que les prix de l'essence avaient diminué. Les majorations de prix se sont situées de 0,3 % à Yellowknife ainsi qu'à Whitehorse à 4,7 % au Québec, alors que les prix ont fléchi à l'Île-du-Prince-Édouard (-1,1 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-0,2 %), où les prix sont réglementés par le gouvernement provincial.

Les prix de l'hébergement pour voyageurs se sont accrus de 6,8 %. Une majoration de cette

amplitude est habituelle en juillet. Les résidents du Nouveau-Brunswick ont subi la hausse la plus importante (+11,0 %).

### Indice des prix à la consommation



La hausse de 3,2 % de l'indice de l'électricité au Canada est presque entièrement attribuable à la progression de 9,2 % des prix en Ontario. Cette hausse reflète les changements de prix survenus sur le marché libre, alors que les prix des contrats sont demeurés inchangés. La hausse de la demande en juillet, attribuable à des vagues de chaleur, a menée à une augmentation des prix du marché. Enfin notons que sous le nouveau régime, le client a le choix d'acheter son électricité au prix mensuel moyen du marché ou bien encore de signer un contrat à un prix fixe avec un détaillant pour une période d'un, de trois ou de cinq ans.

Les prix pour le transport aérien ont monté de 8,4 % de juin à juillet. Les vols domestiques, transatlantiques

et transpacifiques sont ceux qui ont eu l'effet le plus marqué sur l'indice, reflétant principalement la saison de pointe des voyageurs.

Les prix du gaz naturel ont fléchi de 5,7 % de juin à juillet, à la suite d'une baisse des prix de gros. La majorité de cette diminution est attribuable à des chutes de 7,2 % en Ontario et de 17,4 % en Alberta. Les replis ont été moins forts au Québec (-2,9 %) alors qu'aucun mouvement n'a été enregistré au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

Les prix des véhicules automobiles neufs ont fléchi de 1,2 % en juillet. Ces reculs sont principalement attribuables aux remises du fabricant et aux rabais offerts par les concessionnaires sur certains modèles. Ces incitatifs sont offerts en partie pour réduire les stocks en préparation de l'arrivée des modèles 2003 à l'automne.

### Données stockées dans CANSIM: tableaux 326-0001, 326-0003, 326-0004 et 326-0010.

Paraît à 7 h dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous *Aujourd'hui dans Le Quotidien* puis *Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation*.

Le numéro de juillet 2002 de la publication *Indice des prix à la consommation* (62-001-XIB, 8 \$ / 77 \$; 62-001-XPB, 11 \$ / 103 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

La date de parution de l'Indice des prix à la consommation pour le mois d'août est le 20 septembre.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Louise Chaîné au (613) 951-9606 ou composez sans frais le 1 866 230-2248 ([infounit@statcan.ca](mailto:infounit@statcan.ca)), ou communiquez avec Joanne Moreau au (613) 951-7130, Division des prix. Télécopieur: (613) 951-1539.

□

**Indice des prix à la consommation et composantes principales**  
(1992=100)

	Juillet 2002	Juin 2002	Juillet 2001	Juin 2002 à juillet 2002	Juillet 2001 à juillet 2002
données non désaisonnalisées					
	var en %				
<b>Ensemble</b>	<b>119,6</b>	<b>119,0</b>	<b>117,1</b>	<b>0,5</b>	<b>2,1</b>
Aliments	120,9	120,9	118,6	0,0	1,9
Logement	113,2	113,1	113,7	0,1	-0,4
Dépenses et équipement du ménage	114,2	114,0	112,4	0,2	1,6
Habillement et chaussures	105,0	104,2	105,8	0,8	-0,8
Transports	135,4	134,0	130,4	1,0	3,8
Santé et soins personnels	115,4	115,9	114,8	-0,4	0,5
Loisirs, formation et lecture	128,4	127,2	126,2	0,9	1,7
Boissons alcoolisées et produits du tabac	129,5	124,1	105,7	4,4	22,5
Ensemble (1986=100)	153,2				
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation (en cents) par rapport à 1992	83,6	84,0	85,4		
<b>Agrégats spéciaux</b>					
Biens	116,3	115,6	114,5	0,6	1,6
Services	123,5	122,8	120,2	0,6	2,7
Ensemble sans les aliments et l'énergie	118,2	117,5	114,9	0,6	2,9
Énergie	129,0	127,0	133,1	1,6	-3,1
Ensemble sans les huit composantes les plus instables <sup>1</sup>	120,4	120,1	117,9	0,2	2,1

<sup>1</sup> Les huit composantes les plus instables, telles que définies par la Banque du Canada, qui sont exclues de l'IPC d'ensemble sont: les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs. La Banque du Canada ajuste ensuite cette série pour obtenir son indice de référence qui exclut également l'effet des modifications des impôts indirects. Pour obtenir des données et des renseignements au sujet de l'inflation mesurée par l'indice de référence, consultez le site Web de la Banque du Canada (<http://www.banqueducanada.ca/inflation>).

**Indice des prix à la consommation par province, et pour Whitehorse et Yellowknife**  
(1992=100)

	Juillet 2002	Juin 2002	Juillet 2001	Juin à juillet 2002	Juillet 2001 à juillet 2002
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Terre-Neuve-et-Labrador	117,9	117,7	115,3	0,2	2,3
Île-du-Prince-Édouard	118,6	117,6	115,7	0,9	2,5
Nouvelle-Écosse	120,8	120,1	116,7	0,6	3,5
Nouveau-Brunswick	119,6	118,6	115,1	0,8	3,9
Québec	116,2	115,2	113,6	0,9	2,3
Ontario	120,8	119,9	118,3	0,8	2,1
Manitoba	123,8	123,6	122,2	0,2	1,3
Saskatchewan	124,2	123,9	121,1	0,2	2,6
Alberta	124,1	124,1	121,6	0,0	2,1
Colombie-Britannique	118,5	118,2	116,3	0,3	1,9
Whitehorse	119,0	117,8	118,1	1,0	0,8
Yellowknife	117,3	116,2	113,7	0,9	3,2

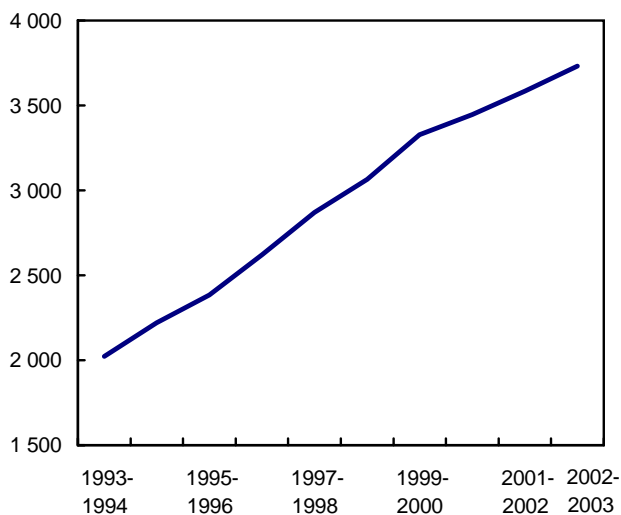
## Frais de scolarité à l'université 2002-2003

En 2002-2003, les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle dans toutes les facultés paieront en moyenne 4,1 % de plus en frais de scolarité qu'en 2001-2002. Bien que le taux d'augmentation ait ralenti au cours des trois dernières années comparativement aux hausses enregistrées durant les années 1990, les frais de scolarité moyens ont continué d'augmenter plus rapidement que l'inflation.

Cet automne, les étudiants inscrits à un programme universitaire de premier cycle paieront en moyenne 3 733 \$ en frais de scolarité, en hausse de 4,1 % par rapport aux 3 585 \$ qu'ils ont payés en 2001-2002. Ce montant équivaut presque au double de la moyenne des frais de scolarité de 1 872 \$ déboursés en 1992-1993, en raison des importantes hausses enregistrées au cours des années 1990. De 1990-1991 à 2000-2001, les frais de scolarité moyens des étudiants inscrits à un programme de premier cycle se sont accrus de 135,4 %. Il s'agit d'une hausse six fois plus rapide que celle de 20,6 % du taux d'inflation, tel que mesuré par l'indice des prix à la consommation.

### Moyenne des frais de scolarité des étudiants de premier cycle

En dollars courants



L'augmentation de 4,1 % enregistrée en 2002-2003, qui fait suite à celle de 4,0 % observée en 2001-2002, est la plus importante en trois ans. Toutefois, le taux d'augmentation des frais de scolarité a ralenti durant la présente décennie. Au cours des trois dernières années, les frais de scolarité ont crû en

#### Note aux lecteurs

Nous avons modifié, cette année, la présentation des résultats de l'Enquête de 2002-2003 sur les frais de scolarité et de subsistance diffusés par Le Quotidien. Auparavant, les données portaient principalement sur la moyenne des frais de scolarité des étudiants en arts, tandis que celles de 2002-2003 portent sur la moyenne des frais de scolarité pour l'ensemble des étudiants de premier cycle, afin de tenir compte des variations des frais de scolarité entre les différentes facultés. Les moyennes des frais de scolarité et des autres frais sont pondérées selon le nombre d'étudiants inscrits par établissement et par domaine d'études. Tous les frais sont exprimés en dollars courants.

moyenne de 3,9 % par année, une progression qui ne représente pas à la moitié de celle enregistrée dans les années 1990. De 1990-1991 à 1999-2000, les frais de scolarité avaient grimpé en moyenne de 9,6 % d'une année à l'autre.

Les frais de scolarité moyens aux programmes de premier cycle seront haussés dans les universités de six provinces: l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. L'augmentation moyenne la plus importante sera observée en Colombie-Britannique (+25,2 %), suivie du Nouveau-Brunswick (+8,4 %). La hausse en Colombie-Britannique fait suite à un gel des frais dans la province au cours des sept années précédentes.

Les frais de scolarité moyens aux programmes de premier cycle chuteront de 10,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador et de 0,9 % en Saskatchewan. Il s'agit de la troisième année consécutive où l'université de Terre-Neuve-et-Labrador gèle ou réduit les frais de scolarité. Les universités du Manitoba ont également stabilisé leurs frais de scolarité pour une deuxième année d'affilée.

Les frais de scolarité des résidents du Québec inscrits dans une université québécoise seront gelés pour une sixième année consécutive. Ces derniers paieront en moyenne 1 675 \$, soit le niveau le moins élevé enregistré au Canada. Pour les résidents des autres provinces qui fréquenteront une université québécoise, les frais de scolarité moyens aux programmes de premier cycle seront de 4 171 \$ cet automne, en hausse de 3,8 % par rapport à 2001-2002.

Les frais de scolarité moyens aux programmes de premier cycle de la Nouvelle-Écosse (5 214 \$) demeurent les plus élevés au Canada. À 4 634 \$, les universités ontariennes se maintiennent au deuxième rang des frais les plus élevés. Toutefois, l'augmentation de 3,2 % des frais de scolarité moyens aux programmes de premier cycle pour l'année scolaire 2002-2003 en Ontario constitue la plus faible hausse depuis 1978-1979.

## Les facultés d'art dentaire, de médecine et de droit enregistrent les frais de scolarité les plus élevés

Les programmes universitaires les plus onéreux au Canada, selon la moyenne des frais de scolarité, demeurent l'art dentaire, la médecine et le droit. Les étudiants en art dentaire paieront en moyenne 8 997 \$ cette année, ce qui représente plus du double de la moyenne de 3 605 \$ que les étudiants en arts paieront.

Les étudiants en droit et en médecine subiront également les plus fortes augmentations des frais de scolarité en 2002-2003. Les étudiants en droit paieront en moyenne 5 019 \$ cette année, en hausse de 14,7 % par rapport à 2001-2002. Les étudiants en médecine paieront en moyenne 8 062 \$, en hausse de 8,1 % par rapport à 2001-2002.

### Moyenne des frais de scolarité<sup>1</sup>

	2001-2002	2002-2003	2001-2002 à 2002-2003 var. en %
	en dollars		
Agriculture	3 266	3 345	2,4
Architecture	3 583	3 449	-3,7
Arts	3 479	3 605	3,6
Commerce	3 550	3 738	5,3
Art dentaire	9 105	8 997	-1,2
Éducation	2 923	3 012	3,0
Génie	3 778	3 876	2,6
Sciences ménagères	3 359	3 488	3,8
Droit	4 375	5 019	14,7
Médecine	7 458	8 062	8,1
Musique	3 458	3 581	3,6
Sciences	3 556	3 692	3,8
Premier cycle	3 585	3 733	4,1
Deuxième et troisième cycles	4 454	4 948	11,1

<sup>1</sup> Les moyennes des frais de scolarité ont été pondérées selon le nombre d'étudiants à l'aide des données les plus actuelles sur les inscriptions dont on disposait. Les calculs des moyennes pondérées tiennent compte des frais tant dans les établissements publics que dans les établissements privés.

## Les frais de scolarité des étudiants de deuxième et de troisième cycles augmentent plus rapidement

Pour la sixième année consécutive, les étudiants de deuxième et de troisième cycles feront face à des hausses de leurs frais de scolarité supérieures à celles de leurs homologues de premier cycle. En 2002-2003, les étudiants de deuxième et de troisième cycles paieront 4 948 \$ en frais de scolarité, en hausse de 11,1 % par rapport à 2001-2002. Depuis 1997-1998, les frais de scolarité des étudiants de deuxième et de troisième cycles se sont accrus de 11,5 % d'une

année à l'autre, comparativement à 6,1 % pour les programmes de premier cycle.

Les étudiants de deuxième et de troisième cycles de la Colombie-Britannique feront face à la plus forte augmentation des frais de scolarité (+31,2 %) en 2002-2003. Toutefois, ce sont ceux de la Nouvelle-Écosse qui paieront les frais les plus élevés au pays (8 598 \$), suivis de ceux de l'Ontario (7 983 \$). Les frais de ces étudiants seront réduits de 10,0 % à Terre-Neuve-et-Labrador et seront stabilisés au Manitoba pour la deuxième année consécutive. Ils seront aussi gelés pour les résidents du Québec inscrits dans une université québécoise et ce, pour une sixième année d'affilée.

Les frais de scolarité moyens pour les étudiants étrangers de premier cycle augmenteront de 6,1 % pour s'établir à 10 476 \$. La hausse sera de 3,9 % pour les étudiants de deuxième et de troisième cycles pour atteindre 10 181 \$. Les frais de scolarité pour les étudiants étrangers croîtront dans toutes les provinces, à l'exception du Manitoba et de Terre-Neuve-et-Labrador.

## Autres frais

Les étudiants universitaires de premier cycle paieront en moyenne 538 \$ d'autres frais obligatoires, soit 14,2 % de plus qu'en 2001-2002. Il s'agit de la plus forte hausse d'une année à l'autre depuis 1999-2000. Les autres frais avaient crû de 81,1 % depuis 1993-1994, ce qui représente une progression similaire à celle de 84,5 % des frais de scolarité des programmes de premier cycles affichée au cours de la même période.

La moyenne des autres frais s'est accrue dans chaque province cette année, sauf en Saskatchewan. Les autres frais s'élèvent en moyenne à 538 \$, variant de 272 \$ au Nouveau-Brunswick à 732 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador.

Il est également possible d'obtenir de l'information sur d'autres frais obligatoires et sur les coûts d'hébergement sur les campus.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-7608 ([educationstats@statcan.ca](mailto:educationstats@statcan.ca)) ou composez sans frais le 1 800 307-3382. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bernard Bourgoïn au (613) 951-1506 ([bernard.bourgoin@statcan.ca](mailto:bernard.bourgoin@statcan.ca)), Centre de la statistique de l'éducation. □

### Moyenne des frais de scolarité des étudiants de premier cycle<sup>1</sup>

	1993- 1994	1997- 1998	2001- 2002	2002- 2003	1993-1994 à 2002-2003	1997-1998 à 2002-2003	2001-2002 à 2002-2003
	en dollars				var. en %		
<b>Canada</b>	<b>2 023</b>	<b>2 869</b>	<b>3 585</b>	<b>3 733</b>	<b>84,5</b>	<b>30,1</b>	<b>4,1</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	2 000	3 211	3 036	2 729	36,5	-15,0	-10,1
Île-du-Prince-Édouard	2 509	3 162	3 710	3 891	55,1	23,1	4,9
Nouvelle-Écosse	2 701	3 892	4 855	5 214	93,0	34,0	7,4
Nouveau-Brunswick	2 385	3 026	3 863	4 186	75,5	38,3	8,4
Québec <sup>2</sup>	1 550	1 803	1 842	1 851	19,4	2,7	0,5
Ontario	2 076	3 293	4 492	4 634	123,2	40,7	3,2
Manitoba	2 272	2 921	3 243	3 248	43,0	11,2	0,2
Saskatchewan	2 341	3 074	4 142	4 106	75,4	33,6	-0,9
Alberta	2 209	3 241	4 030	4 165	88,5	28,5	3,3
Colombie-Britannique	2 240	2 518	2 527	3 165	41,3	25,7	25,2

<sup>1</sup> Les moyennes des frais de scolarité ont été pondérées selon le nombre d'étudiants inscrits par établissement et par domaine d'études à l'aide des données les plus actuelles sur les inscriptions dont on disposait. Les calculs des moyennes pondérées tiennent compte des frais tant dans les établissements publics que dans les établissements privés.

<sup>2</sup> Les calculs des moyennes pondérées tiennent compte à la fois des étudiants de la province et de ceux de l'extérieur de la province.

### Moyenne des autres frais obligatoires<sup>1</sup>

	1993- 1994	1997- 1998	2001- 2002	2002- 2003	1993-1994 à 2002-2003	1997-1998 à 2002-2003	2001-2002 à 2002-2003
	en dollars				var. en %		
<b>Canada</b>	<b>297</b>	<b>341</b>	<b>471</b>	<b>538</b>	<b>81,1</b>	<b>57,8</b>	<b>14,2</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	120	200	724	732	510,0	266,0	1,1
Île-du-Prince-Édouard	292	357	415	448	53,4	25,5	8,0
Nouvelle-Écosse	209	241	382	429	105,3	78,0	12,3
Nouveau-Brunswick	135	175	208	272	101,5	55,4	30,8
Québec	205	272	426	440	114,6	61,8	3,3
Ontario	421	435	554	653	55,1	50,1	17,9
Manitoba	230	345	376	646	180,9	87,2	71,8
Saskatchewan	95	224	493	492	417,9	119,6	-0,2
Alberta	315	391	447	513	62,9	31,2	14,8
Colombie-Britannique	201	250	345	399	98,5	59,6	15,7

<sup>1</sup> Les moyennes des autres frais obligatoires ont été pondérées selon le nombre d'étudiants par établissement à l'aide des données les plus actuelles sur les inscriptions dont on disposait. Les calculs des moyennes pondérées tiennent compte des frais tant dans les établissements publics que dans les établissements privés.

## AUTRES COMMUNIQUÉS

### Ventes de gaz naturel

Juin 2002 (données provisoires)

Les ventes de gaz naturel ont totalisé 3 802 millions de mètres cubes en juin, en hausse de 2,8 % comparativement à juin 2001. Les fortes ventes pour les secteurs résidentiel (+6,9 %) et commercial (+4,8 %) s'expliquent par des températures plus froides que la normale presque partout au Canada. L'utilisation du gaz naturel par le secteur industriel (y compris les ventes directes industrielles) a crû de 1,7 % par rapport à juin 2001. Cette augmentation s'explique par une forte demande de gaz naturel de la part des services d'électricité.

Les ventes cumulatives de janvier à juin se sont accrues de 3,6 % comparativement à la même période en 2001. Les ventes destinées au secteur industriel (y compris les ventes directes industrielles) ont enregistré une hausse de 3,3 % par rapport à la même période en 2001.

### Ventes de gaz naturel

	Juin 2002 <sup>P</sup>	Juin 2001	Juin 2001 à juin 2002 var. en %
en milliers de mètres cubes			
<b>Ventes totales</b>	<b>3 801 562</b>	<b>3 696 524</b>	<b>2,8</b>
Résidentielles	572 122	534 965	6,9
Commerciales	457 796	436 980	4,8
Industrielles	1 292 246	1 280 590	1,7
Directes	1 479 398	1 443 989	
données cumulatives			
	2002 <sup>P</sup>	2001	2001 à 2002 var. en %
en milliers de mètres cubes			
<b>Ventes totales</b>	<b>38 328 455</b>	<b>36 988 836</b>	<b>3,6</b>
Résidentielles	10 554 284	10 077 475	4,7
Commerciales	7 900 148	7 663 048	3,1
Industrielles	9 361 622	9 653 547	3,3
Directes	10 512 401	9 594 766	

<sup>P</sup> Données provisoires.

**Nota:** Depuis mars, les ventes directes sont allouées aux secteurs appropriés de la catégorie des ventes.

**Données stockées dans CANSIM: tableaux 129-0001 à 129-0004 (ces tableaux seront disponibles en septembre).**

Le numéro de juin 2002 de *Transport et distribution du gaz naturel* (55-002-XIB, 13 \$ / 125 \$) paraîtra en octobre. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 ([energ@statcan.ca](mailto:energ@statcan.ca)). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec John Svab au (613) 951-7382 ([john.svab@statcan.ca](mailto:john.svab@statcan.ca)) ou avec Andrew Beimers au (613) 951-2624 ([andrew.beimers@statcan.ca](mailto:andrew.beimers@statcan.ca)), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

### Statistiques sur le broyage

Juillet 2002

Les tritrateurs ont broyé 151 075 tonnes métriques de canola en juillet, selon les données de l'Enquête mensuelle sur le broyage. La production d'huile s'est chiffrée à 64 107 tonnes et celle de tourteaux a atteint 93 478 tonnes.

Durant la campagne agricole de 2001-2002, la quantité de canola broyé s'est établie à 2 293 162 tonnes, ce qui constitue la quantité la plus faible enregistrée depuis les 2 195 573 tonnes broyées au cours de la campagne agricole de 1993-94.

**Données stockées dans CANSIM: tableau 001-0005.**

Le numéro de juillet 2002 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 11 \$ / 112 \$; 22-007-XPB, 15 \$ / 149 \$) paraîtra en octobre. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Karen Gray au (204) 983-2856 ([karen.gray@statcan.ca](mailto:karen.gray@statcan.ca)), Division de l'agriculture. ■

### Secteur des services personnels

2000

Les données pour le secteur des services personnels, qui comprend les services de soins personnels, les



services funéraires, les services de blanchissage et les autres services personnels, sont maintenant disponibles pour 2000. Ces données portent sur les recettes, les dépenses, les salaires et les rémunérations, la marge bénéficiaire, la répartition des recettes selon le genre de service et la catégorie de clients.

Les résultats de l'Enquête annuelle sur le secteur des services personnels indiquent que 32 397 établissements ont fourni des services personnels au Canada. Les recettes de ces entreprises se sont élevées à 6,7 milliards de dollars en 2000, ce qui représente une augmentation par rapport aux 6,3 milliards de dollars enregistrés en 1999.

Les services de soins personnels (comme les services de coiffure et d'esthétique) ont produit plus du tiers des recettes totales de ce secteur et ont représenté les deux tiers du nombre total d'établissements. L'Ontario (43 %) et le Québec (20 %) ont enregistré la proportion la plus large des recettes totales.

La marge bénéficiaire pour le secteur des services personnels a été de 8,5 % en 2000, ce qui constitue une hausse de 7,2 % par rapport à celle de 1999. Les dépenses d'exploitation ont totalisé 6,1 milliards de dollars. Les salaires, les rémunérations et les avantages sociaux ont constitué les dépenses les plus importantes, ayant représenté 37 % des recettes totales.

#### **Données stockées dans CANSIM: tableau 359-0001.**

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bob Allan au (613) 951-2648 ([bob.allan@statcan.ca](mailto:bob.allan@statcan.ca)) ou avec Irene Ross au (613) 951-6305 ([pucire@statcan.ca](mailto:pucire@statcan.ca)), Division des industries de service. Télécopieur: (613) 951-6696. ■

#### **Statistiques sur les télécommunications 1999**

En 1999, les revenus d'exploitation du secteur des services de télécommunications se chiffraient à 29,0 milliards de dollars et ses dépenses

d'exploitation, à 25,1 milliards de dollars, ce qui se traduit par des bénéfices d'exploitation de 3,9 milliards de dollars ou 13,5 % des revenus d'exploitation. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport aux 3,8 milliards de dollars ou 13,4 % des revenus enregistrés pour 1998. L'augmentation des revenus et des dépenses d'exploitation ayant été d'environ 500 millions de dollars dans les deux cas, la hausse des bénéfices d'exploitation est attribuable à une croissance plus importante des revenus.

En plus de la diffusion des données et du bulletin sur le secteur des services de télécommunications (SCIAN 5133) pour 1999, des données provinciales et des données nationales détaillées sont maintenant disponibles dans la publication annuelle intitulée *Télécommunications au Canada*. Outre les renseignements présentés par classe du SCIAN sur les revenus et les dépenses d'exploitation, cette publication fournit le bilan détaillé du secteur des services de télécommunications par classe du SCIAN, ainsi que des données sur les dépenses en immobilisations, l'emploi, l'utilisation (appels téléphoniques), l'infrastructure des réseaux, le commerce international et les indicateurs des ménages.

L'étude spéciale de la publication annuelle porte sur le rendement du secteur des services de télécommunications selon la catégorie de taille de revenus, pour cinq groupes de fournisseurs: les titulaires par fil, les entrants par fil, les fournisseurs de services de téléphonie mobile, les fournisseurs de services de radiomessagerie et tous les autres fournisseurs de services. La publication contient aussi un glossaire détaillé des termes et des concepts ayant trait aux télécommunications.

La publication annuelle *Télécommunications au Canada, 1999* (56-203-XIF, 32 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Haig McCarrell au (613) 951-5948 ou avec Cimeron McDonald au (613) 951-2741, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. ■

---

## NOUVEAUX PRODUITS

---

**Télécommunications au Canada, 1999**  
Numéro au catalogue: **56-203-XIF** (32 \$).

**Indice des prix à la consommation, juillet 2002,**  
vol. 81, n° 7  
Numéro au catalogue: **62-001-XIB** (8 \$/77 \$).  
Paraît à 7 h le 21 août 2002.

**Indice des prix à la consommation, juillet 2002,**  
vol. 81, n° 7  
Numéro au catalogue: **62-001-XPB** (11 \$/103 \$).  
Paraît à 7 h le 21 août 2002.

**Commerce de gros, juin 2002, vol. 65, n° 6**  
Numéro au catalogue: **63-008-XIB** (14 \$/140 \$).

**Importations par marchandise, juin 2002, vol. 59, n° 6**  
Numéro au catalogue: **65-007-XMB** (37 \$/361 \$).

**Importations par marchandise, juin 2002, vol. 59, n° 6**  
Numéro au catalogue: **65-007-XPB** (78 \$/773 \$).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

### Pour commander les produits

**Pour commander les produits par téléphone:**

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	<b>1 800 267-6677</b>
Pour les autres pays, composez:	<b>1 613 951-7277</b>
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	<b>1 877 287-4369</b>
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	<b>1 800 700-1033</b>


**Pour commander par la poste, écrivez à:** Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Veillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet:** écrivez à [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous les rubriques *Nos produits et services*, puis *Publications payantes* (\$).

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

Catalogue 11-001F (Anglais) 11-001F-150-03000001



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 8 juin 1997  
Pour être diffusé à 8 h 30



**PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS**

- **Transport urbain, 1996** 2  
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5  
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

**AUTRES COMMUNIQUÉS**

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les télécommunications à court terme 10
- Aides en termes positifs, surveillance trimestrielle de 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

**NOUVELLES PARUTIONS** 12



## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2002. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.